



## **Courrier des Organisations Syndicales de Radio France au Ministre de la Culture**

Monsieur le Ministre,

Paris, le 20 mai 2020

A la lumière du rôle essentiel de Radio France, en tant que dispositif de première importance pour l'information, l'éducation et la culture, la trajectoire financière prévue et imposée pour l'entreprise par une diminution de dotation et une asphyxie budgétaire ne peut se poursuivre et doit être révisée.

L'Etat doit impérativement, en concertation avec Radio France, redéfinir la trajectoire budgétaire afin que notre entreprise puisse continuer à jouer pleinement son rôle.

Le projet de réorganisation et le projet de suppressions d'emplois qui sont aujourd'hui encore sur la table doivent être abandonnés. Il serait irresponsable, alors que l'ensemble des salariés démontre encore et toujours, dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons, le potentiel du service public de la radio, de détruire ce qui fonctionne en supprimant, on le rappelle, plus de 250 emplois et jusqu'à un tiers des effectifs dans certains services.

La direction de Radio France a construit ce projet en fonction de ses orientations stratégiques mais également afin de répondre aux injonctions contradictoires de la Tutelle : une politique de sous dotation tout en exigeant de l'entreprise qu'elle maintienne ses missions et investisse sur le numérique. Les salariés et les organisations syndicales ont dénoncé cette situation et les risques qui pèsent sur leurs métiers et leurs conditions de travail, notamment lors de mouvements de grèves depuis le mois de juin 2019. Le rapport Tandem/ISAST, délivré dans le cadre du CSE central de Radio France, est venu documenter et objectiver la présence de risques psychosociaux que ce projet de réorganisation viendra encore aggraver.

Loin d'avoir balayé ces enjeux, la crise sanitaire les rend plus aigus.

En effet des chantiers conséquents nous attendent pour lesquels Radio France, afin d'exercer ses missions, aura besoin de toutes ses forces, de tout son potentiel de créativité, d'innovation et d'adaptation. Toutes nos antennes doivent retrouver leurs émissions, journaux et programmes, nos formations musicales doivent retrouver leurs publics. La production culturelle participera au soutien d'une filière aujourd'hui en grande difficulté. Il va falloir faire cela dans un contexte sanitaire toujours complexe et incertain tout en assurant la santé et la sécurité des salariés.

Des salariés qui ont démontré à quel point ils savent innover et s'adapter dans cette période où les usages numériques ont poursuivi leur évolution de façon encore plus rapide. Demain, ils sauront relever le défi de proposer encore et toujours de nouvelles écritures, de nouveaux projets dont les citoyens auront plus que jamais besoin. Ils sauront l'accomplir à condition qu'on ne vienne pas tout détruire avec un plan de suppression d'emplois intenable.

L'Etat doit garantir à Radio France un financement à hauteur de ses besoins aujourd'hui et pour l'avenir.

Au vu de la crise sanitaire, l'Etat quoi qu'il lui en coûte doit maintenir l'emploi partout où il est actionnaire.